

Brest le 22 septembre 2026

La sonnette d'alarme avait été tirée depuis des semaines, et rien !!!!!

La délivrance des traitements médicaux n'est pas délégable. C'est une situation qui n'aurait jamais dû arriver si L'USMP avait pris les mesures adaptées par une bonne prise en charge. C'est le point crucial. Autoriser l'USMP à déposer les médicaments à 12 heures et demander aux agents de secteur de les distribuer à 17h (y compris pour le traitement du matin) à travers une porte sans véritable contrôle est interdit. C'est mettre en danger nos personnels.

Cette méthodologie avait été dénoncée par certains membres de l'encadrement supérieur.

Probablement, que s'il y avait eu une prise en charge réelle de l'USMP dès le début, ce détenu aurait été hospitalisé ailleurs depuis bien longtemps.

Malheureusement, l'inévitable est arrivé !!

Lors de de son extraction médicale, à l'UHCD, le détenu L. S'en est pris violemment aux personnels pénitentiaires et médicales. Bilan deux agents pénitentiaires gravement blessés.

Considérant les antécédents et le comportement en détention de cet individu, l'encadrement ELSP avaient décidé de renforcer son extraction médicale avec un quatrième agent ELSP.

L'agression n'a pu être évitée malgré les précautions prises. Cette crapule a mordu à sang un agent au bras et blessé l'autre en lui retournant les doigts. Résultats 7 jours d'arrêt de travail minimum pour chaque agent.

Il aura fallu près de 20 personnes pour rétablir l'ordre et maîtriser énergumène dangereux.

Le détenu L. est un récidiviste de ces faits, il avait déjà mordu à sang un gardien de la paix lors d'une précédente GAV pour agression sur personnel.

Quel est la solution ? Que devons-nous faire ? Qu'attendons-nous pour transférer cet individu pour dans un établissement adapté ?

Le bureau local UFAP-Unsa Justice souhaite un bon rétablissement aux agents.

Le bureau local UFAP-Unsa Justice demande des sanctions pénales à l'encontre de ce délinquant.

Le bureau local UFAP-Unsa Justice demande le transfert immédiat de ce sauvage pour éviter tout conflit d'intérêt.

le bureau local **UFAP-Unsa Justice**